



Transports
Canada

Transport
Canada

Recherche sur l'opinion publique : connaissances et compréhension de la population canadienne concernant les épaulards résidents du sud et la sécurité nautique

Sommaire

Préparé pour Transports Canada

Fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc. (Phoenix SPI)

Numéro de contrat : T8053-210033-001-CY

Valeur du contrat : 63 897,05 \$ (incluant la TVH)

Date d'attribution du contrat : 2021-06-07

Date de présentation du rapport : 2021-10-01

Numéro d'enregistrement : POR 014-21

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent rapport, veuillez communiquer avec Transports Canada à TC.Publicopinion-Opinionpublique.TC@tc.gc.ca.

This report is also available in English.

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage en ligne mené par Phoenix SPI pour le compte de Transports Canada. L'étude a été menée auprès de 750 Canadiens entre le 16 et le 30 juin 2021.

This report is also available in English under the title: *Public Opinion Research Study: Canadians' Awareness and Understanding of Southern Resident Killer Whales and Boating Safety*.

Cette publication peut être reproduite uniquement à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue auprès de Transports Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière de communiquer avec Transports Canada à l'adresse TC.Publicopinion-Opinionpublique.TC@tc.gc.ca.

Transports Canada

330, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
K1A 0N5

Numéro de catalogue : T22-251/2021F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-40540-7

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 014-21) :

- Numéro de catalogue : T22-251/2021E-PDF (rapport final, version anglaise)
- ISBN : 978-0-660-40539-1

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Transports du Canada, 2021.

Sommaire

Transports Canada a chargé Phoenix Strategic Perspectives Inc. (Phoenix SPI) de mener une recherche sur l'opinion publique auprès des résidents de la côte sud de la Colombie-Britannique et de certaines régions de l'île de Vancouver qui utilisent ou prévoient utiliser des embarcations de plaisance.

But et objectifs de la recherche

L'objectif principal de la recherche était de mieux comprendre le niveau de sensibilisation aux mesures volontaires et de protection concernant les épaulards résidents du sud et la sécurité nautique dans les eaux côtières méridionales de la Colombie-Britannique. Les objectifs précis visaient ce qui suit : déterminer les comportements des utilisateurs d'embarcations de plaisance sur l'océan (p. ex., fréquence de navigation, utilisation de gilets de sauvetage et de dispositifs de flottaison personnels, etc.), comprendre les types d'embarcations utilisées à des fins récréatives, mesurer la sensibilisation aux mesures volontaires et de protection concernant les épaulards résidents du sud et mieux comprendre les préférences en matière de communication.

Méthodologie

Un sondage téléphonique à composition aléatoire de 9,5 minutes a été administré à 750 adultes âgés de 18 ans et plus résidant dans des collectivités côtières situées sur la côte sud de la Colombie-Britannique et dans certaines régions de l'île de Vancouver qui répondent aux critères d'admissibilité relatifs à l'utilisation d'embarcations. Pour être classés comme des utilisateurs d'embarcations de plaisance, les répondants devaient avoir fait ce qui suit au moins une fois au cours des 12 derniers mois (c.-à-d. du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021) ou avoir prévu de le faire au cours des 12 prochains mois (c.-à-d. du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022) : 1) posséder, exploiter ou louer une embarcation de plaisance, un bateau à moteur ou un voilier, ou en être un passager¹; et/ou 2) avoir utilisé une planche à pagaie, fait du kayak ou fait du canot sur l'océan pendant cette période, ou prévoir de le faire.

Un échantillon à deux bases de sondage chevauchantes (téléphone fixe et cellulaire) a été utilisé pour réduire au minimum les erreurs de couverture. Les résultats du sondage peuvent être généralisés à la population : les plaisanciers adultes de 18 ans et plus qui résident sur la côte sud de la Colombie-Britannique et dans certaines régions de l'île de Vancouver. Plus précisément, cela comprend les collectivités côtières entre Campbell River et Ucluelet sur l'île de Vancouver, ainsi que les résidents de la Sunshine Coast, du Lower Mainland et de Howe Sound. Avec un échantillon de cette taille, les résultats globaux peuvent être considérés comme exacts à $\pm 3,6\%$, 19 fois sur 20. La marge d'erreur est plus grande pour les résultats relatifs aux sous-groupes de l'échantillon total. Les données ont été pondérées pour refléter la population en ce qui a trait à l'âge, au genre et à la

¹ Cela excluait les embarcations utilisées à des fins commerciales, telles que les bateaux d'excursion, les traversiers ou les navires de croisière, ainsi que les activités sur les lacs ou les rivières. Par conséquent, pour être passager, un répondant devait avoir navigué sur l'eau à bord d'une embarcation qu'il n'exploitait pas (p. ex., sur un bateau appartenant à quelqu'un ou loué à des fins récréatives).

région (selon les paramètres géographiques de l'étude). Pour une description plus complète de la méthodologie, consultez l'annexe 1, [Spécifications techniques](#).

Principaux constats

- ***Un peu plus de la moitié des répondants savent, de manière générale, que des mesures de protection sont en place pour protéger les épaulards résidents du sud dans les eaux côtières de la Colombie-Britannique. Les répondants connaissent toutefois beaucoup moins bien les mesures particulières.***
 - Cinquante-six pour cent (56 %) des répondants ont dit qu'ils savaient que des mesures sont en place pour protéger les épaulards résidents du sud dans les eaux côtières de la Colombie-Britannique. Les propriétaires d'embarcation, les utilisateurs d'embarcations à longueur d'année, les résidents de l'île de Vancouver et les personnes âgées de 35 ans et plus sont plus susceptibles d'être au courant des mesures de protection.
 - Le niveau de connaissance concernant les mesures spécifiques volontaires et de protection variait considérablement :
 - Les répondants étaient plus susceptibles d'être assurément (51 %) ou vaguement (20 %) au courant de la mesure volontaire selon laquelle les bateaux devraient réduire leur vitesse à moins de 1 000 mètres d'un épaulard.
 - Par ailleurs, près des deux tiers des participants savaient assurément (37 %) ou vaguement (26 %) que les embarcations doivent se tenir à 400 mètres des épaulards dans toutes les eaux côtières du sud de la Colombie-Britannique².
 - La mesure volontaire selon laquelle la pêche ne devrait pas avoir lieu à moins de 1 000 mètres d'un épaulard a suscité des réponses mitigées : 49 % des répondants étaient vaguement (24 %) ou assurément (25 %) au courant et 49 % n'étaient pas au courant.
 - La majorité des répondants ne savaient pas que les bateaux d'observation des baleines ne pouvaient pas être suivis et ne connaissaient aucune des zones sanctuaires provisoires.

² Dans le sondage, l'énoncé lu aux répondants laissait croire qu'il s'agissait d'une mesure obligatoire plutôt que d'une mesure volontaire, ce qui aurait pu avoir une incidence sur le niveau de connaissance rapporté par les répondants. Cependant, en examinant les données, cela ne semble pas être le cas. Seulement 1 % des répondants ont indiqué qu'ils ne le savaient pas et les répondants ont indiqué, dans une proportion assez équivalente, être assurément et vaguement au courant.

- ***La moitié de la population cible a utilisé une embarcation de plaisance au cours de la dernière année.***
 - Cinquante-deux pour cent (52 %) des répondants ont utilisé une embarcation de plaisance au cours de la dernière année. Les propriétaires d'une embarcation étaient plus susceptibles que les locataires et les passagers d'avoir navigué sur l'océan au cours de la dernière année. Les autres personnes sondées (48 %) ont l'intention de naviguer sur l'océan à bord d'une embarcation de plaisance au cours de la prochaine année, soit en tant que propriétaire et exploitant de bateau, locataire ou passager.

- ***Beaucoup de répondants partent en mer en tant que passagers d'une embarcation.***
 - Parmi les répondants qui avaient navigué sur l'océan au cours de la dernière année, 49 % ont déclaré y être allés en tant que passagers, 41 % en tant que propriétaires d'une embarcation et 19 % en tant que locataires. En revanche, 62 % des personnes qui prévoient le faire au cours de la prochaine année ont l'intention d'y aller en tant que passagers, 35 % en tant que propriétaires et 14 % en tant que locataires.

 - Dans l'ensemble, près de la moitié des répondants au sondage (47 %) étaient (ou prévoient être) des passagers, 23 % étaient (ou prévoient être) des propriétaires/exploitants de bateau et 20 % louaient (ou prévoyaient louer) une embarcation.

- ***Les bateaux à moteur et les kayaks sont les embarcations de plaisance les plus populaires parmi les répondants.***
 - Quatre personnes sur 10 (42 %) ont navigué sur l'océan à bord d'un bateau à moteur au cours des dernières années, tandis que 33 % sont allées en kayak. Les résidents du centre de l'île de Vancouver étaient plus susceptibles que les autres répondants d'avoir monté à bord d'un bateau à moteur au cours des dernières années, en particulier si on les compare à ceux de la grande région de Vancouver.

- ***La majorité des répondants portent toujours un gilet de sauvetage ou un dispositif de flottaison personnel.***
 - Huit personnes sur 10 (80 %) portent toujours un gilet de sauvetage ou un dispositif de flottaison personnel lorsqu'elles partent en mer.

 - Les propriétaires d'une embarcation et les locataires sont plus susceptibles de dire qu'ils portent un gilet de sauvetage ou un dispositif de flottaison personnel que les passagers.
 - Les utilisateurs saisonniers sont également plus enclins que les plaisanciers à longueur d'année à porter un gilet de sauvetage ou un dispositif de flottaison personnel.

- **Internet et les magasins de location de bateaux sont les deux principales sources d'information sur la sécurité nautique et la réglementation.**
 - Vingt-neuf pour cent (29 %) des répondants disent trouver en ligne des renseignements sur la sécurité nautique, tandis que 15 % se tournent vers les magasins de location de bateaux.
 - Les propriétaires d'une embarcation étaient plus susceptibles de dire qu'ils obtiennent des renseignements sur la sécurité nautique et la réglementation grâce à des cours de navigation (24 %), tandis que les locataires avaient plus tendance à mentionner les magasins de location de bateaux (38 %). Pour leur part, les passagers ont parlé de leurs amis, de leur famille et de leurs collègues (16 %).
- **La moitié des répondants écoutent la radio ou utilisent Facebook quotidiennement.**
 - Lorsqu'on leur a demandé d'identifier à partir d'une liste les activités qu'ils font quotidiennement, la moitié des répondants ou plus ont déclaré écouter la radio (59 %) et utiliser Facebook (50 %). L'utilisation quotidienne de YouTube et d'Instagram était également répandue (44 % et 36 %, respectivement).

Limites de la recherche et utilisation des résultats

Les résultats du sondage seront utilisés par Transports Canada pour orienter les activités de planification des communications, de sensibilisation et d'éducation. Ils serviront en outre à améliorer la confiance et les connaissances des plaisanciers ainsi que leur conformité aux mesures volontaires et obligatoires visant à protéger les épaulards résidents du sud et aux règlements connexes sur la sécurité nautique. L'étude se fonde sur un échantillonnage probabiliste; par conséquent, les résultats peuvent être généralisés à la population cible. La seule limite constitue la taille plus petite des échantillons lorsqu'il s'agit d'analyser les résultats pour les sous-groupes de la population.

Déclaration de neutralité politique

En ma qualité de cadre supérieure de Phoenix Strategic Perspectives, je certifie par la présente que les produits livrés sont en tout point conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique qui sont décrites dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits finaux ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote aux élections, les préférences de partis politiques, les positions vis-à-vis de l'électorat ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son dirigeant.



Alethea Woods
Présidente
Phoenix Strategic Perspectives Inc.

Valeur du contrat

La valeur du contrat s'élevait à 63 897,05 \$ (incluant la TVH).